

## MOSELLE : MASSACRE AU DIALOGUE SOCIAL



Si Shakespeare avait connu l'état du dialogue social en Moselle, il aurait remplacé, dans Hamlet, le Royaume du Danemark par celui de la DDFIP57 ;

Nous assistons ces derniers temps à une véritable casse du dialogue social dans notre département. Les instances de représentation du personnel ne deviennent que des chambres d'enregistrement où règne uniquement le fait du prince.

Au moment où dans l'ensemble des services cela craque de partout, où la presse locale se fait l'écho des problèmes à Hayange, à la rue des Clercs..., les droits de vos représentants sont de plus en plus piétinés.

Depuis le début de l'année les exemples ne cessent de s'empiler :

- au Comité Hygiène et Sécurité et Condition de Travail (CHS-CT), les représentants du personnel alertés par un message d'un agent de l'INSEE intitulé « appel au secours » ont décidé à l'unanimité de déclencher une procédure d'alerte instaurant une commission d'enquête. Ce droit d'alerte avait pour but de faire connaître l'existence d'un danger grave et imminent susceptible de provoquer des atteintes sérieuses à la santé physique et mentale des agents de l'INSEE de Metz. Le président du CHS-CT, qui se trouve être notre directeur départemental a refusé d'appliquer la procédure légale, bafouant ainsi les droits des agents et des représentants du personnel.

- au Comité Technique Locale (CTL), suite à l'expérimentation départementale du bilan de compétence pour les agents des brigades ([http://www.dgfip.cgt.fr/57/IMG/pdf/tract\\_suivi\\_de\\_competences.pdf](http://www.dgfip.cgt.fr/57/IMG/pdf/tract_suivi_de_competences.pdf)), la CGT, conjointement avec Solidaires, a demandé que cette question soit abordée au cours du CTL. Et là rebelote, nouveau refus du directeur invoquant le fait que cette question ne relève pas des compétences du comité. Un groupe de travail a été proposé aux élus, à 15 heures un mercredi après-midi. Dans un département comme le Nord, suite à la demande de la CGT, cette question a pu être évoquée au sein d'un comité technique local (avec débat contradictoire et procès-verbal)

Il faut aussi savoir que le CTL en Moselle est convoqué à minima, et que ce dernier ne dure que la demi-journée, avec des horaires fantaisistes qui correspondent plus à l'agenda du président qu'à celui de vos élus. Dans d'autres départements de la taille de la Moselle, le CTL se déroule tous les mois, et le comité se réunit sur l'ensemble de la journée, permettant à vos élus d'aborder tous les sujets et ainsi de mieux vous défendre.

Et que dire de l'absence de réponses aux messages d'alerte des collègues de la rue des Clercs écrits sur le cahier hygiène et sécurité (<http://10.57.248.254/dyn/ulysse57-chs/registre.html>)? Rappelons que votre employeur doit veiller à votre santé et sécurité au travail en mettant en place des actions de prévention. Il doit également évaluer les risques professionnels de votre poste de travail. L'aménagement et l'utilisation des locaux de travail doivent respecter certaines règles. En cas de non-respect, votre employeur peut engager sa responsabilité civile et/ou pénale.

**La CGT demande que la démocratie sociale ne s'arrête pas aux portes de la DDFIP 57, et que ses élus et mandés puissent exprimer les revendications légitimes des personnels auprès de notre direction.**

Depuis la forte mobilisation du 22 mars (près de 40 % de grévistes en Moselle soit 31 postes fermés), les actions et grèves intersyndicales s'enchaînent et se multiplient dans différentes directions à la DGFIP : Paris, 13, 31, 32, 34, 38, 40, 44, 65, 66, 94, 59... Parce que notre direction a été largement impactée par les suppressions d'emplois et les conditions de travail y sont insupportables.

Parce que le plan de restructurations et de fermetures pour 2019 (ASR 2019) s'annonce drastique.

Pour répondre à ces attaques, un calendrier revendicatif intersyndical a été mis en place :

- **le 3 mai** : Journée DGFIP morte, pour combattre les attaques dans notre ministère ;
- **le 22 mai** : Journée de grève à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique.

### **En Moselle :**

L'intersyndicale complète a déposé un préavis de grève reconductible à partir du 2/5 sur les sites de Metz et de Hayange.

## VERS LES DOUZE TRAVAUX DU PRELEVEMENT A LA SOURCE

Attention, bientôt à la DGFIP, création d'une véritable usine à gaz !!!! Le prélèvement à la source, tout le monde sera perdant : usagers, entreprises, agents de la DGFIP, Retrouver l'analyse CGT sur notre site :

[http://www.financespubliques.cgt.fr/sites/default/files/2018\\_04\\_09\\_dossier\\_presse\\_pals.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/sites/default/files/2018_04_09_dossier_presse_pals.pdf)



La DGFIP et la poste de Moselle ont conclu un contrat de partenariat pour que les facteurs puissent « aider » les personnes isolées à remplir leur déclaration d'impôt.

Au Comité Technique, nous avons émis des doutes sur le fait que cela soit gratuit pour l'utilisateur des services postaux.

Craintes confirmées, la Poste facturera ce service 50 euros (confère l'article du monde : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2018/02/27/la-poste-pourrait-bientot-aider-a-remplir-sa-declaration-d-impots\\_5262956\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2018/02/27/la-poste-pourrait-bientot-aider-a-remplir-sa-declaration-d-impots_5262956_3224.html) )

Encore un exemple de plus que le recul des missions au sein des services de la DGFIP amène une dégradation du service public auprès des usagers.



La CGT Finances Publiques apporte son soutien total à la grève massive des cheminots. Nous savons que lorsqu'un secteur est ouvert à la concurrence aucune règle d'un service public ne peut plus s'appliquer.

**Leurs revendications sont aussi les nôtres !** Après la casse de la SNCF sous statut public, se profilent des futures attaques sur le service public et notre statut



**TOUTES ET TOUS EN MANIFESTATION LE 1ER MAI à  
PLACE DE LA REPUBLIQUE à METZ à PARTIR DE  
10H00**

**ET RENDEZ-VOUS à LA FETE DU CHIFFON ROUGE à  
WOIPPY**

**POUR LA PAIX, LE PROGRES SOCIAL ET L'UNITE DES  
TRAVAILLEURS**



Encore plus d'informations sur nos sites Internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/57/>

<http://www.financespubliques.cgt.fr/>

### **Bulletin d'adhésion**

NOM : .....

Prénom : .....

Grade : .....Échelon : .....

Indice : .....Temps partiel : .....

Résidence administrative : .....

Adresse personnelle : .....

**Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Moselle.**

À ....., le ..... Signature :

**Bulletin à renvoyer par courriel à [cgt\\_ddfip57@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt_ddfip57@dgfip.finances.gouv.fr)**